



Avis d'audience

Le 1er février 2012

Réf. 2012-H-103

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience en février pour étudier la demande de Nordion (Canada) Inc. (Nordion) pour modifier son permis d'exploitation d'une installation de traitement de substances nucléaires. Nordion est située à Ottawa, Ontario.

Nordion demande à la Commission d'approuver des modifications au permis visant à mettre à jour la documentation et la formulation actuelle d'une condition de permis, par souci de clarté, et à modifier l'exigence en matière de rapport relative aux transferts des sources scellées.

La Commission a déterminé qu'une audience publique n'est pas nécessaire pour évaluer cette demande. L'audience se déroulera par voie de mémoires présentés par Nordion et par le personnel de la CCSN.

Une fois que la Commission aura délibéré et rendu une décision dans ce dossier, un *Compte rendu des délibérations, y compris les motifs de décision*, sera publié sur le site Web de la CCSN et mis à la disposition du public.

Le mémoire de Nordion et les recommandations du personnel de la CCSN ne sont pas disponibles en ligne. Il faut en faire la demande au Secrétariat à l'adresse ci-dessous :

a/s de Julie Bouchard

Agente de tribunal

Secrétariat

Commission canadienne de sûreté nucléaire Tél. : 613-995-1703 ou 1-800-668-5284

280, rue Slater, C. P. 1046

Télec. : 613-995-5086

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Courriel : interventions@cnsccsn.gc.ca